

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 14 MAI 2020

N° 2020-04-06

L'an deux mille vingt, le quatorze mai à onze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du huit mai deux mille vingt, s'est réuni en visioconférence pour cause de circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du COVID-19, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 16

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 21

Exprimées par pouvoirs : 2

Total (mini 19) : 23

Quorum atteint

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Jacqueline BOUYAC

**2 représentants du Conseil départemental de la Drôme
(porteurs de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

**11 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pascale ROCHAS à Marie-Pierre MONIER, Roland PEYRON à Éric RICHARD

Délégués excusés

Eliane BARREILLE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Marlène MOURIER, Gérard TENOUX.

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 11 heures.

Monsieur Philippe CAHN est nommé secrétaire de séance.

Objet : Crédits DREAL 2020 – Impact du changement climatique sur la biodiversité des Baronnies provençales

Le Président expose,

Depuis plusieurs années grâce aux crédits accordés par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc met en œuvre des actions d'amélioration de connaissances, de suivis, de sensibilisation et d'expérimentation.

Le changement global, dont le changement climatique fait partie, et ses conséquences sur notre société, notre territoire et l'environnement est une réflexion qu'il convient de mener. La situation du Parc, à l'interface entre les domaines méditerranéen et préalpin, lui confère un rôle sentinelle face au changement climatique.

En ce sens, une demande de subvention pour des actions orientées « environnement-changement climatique » va être déposée auprès de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Les suivis à long-terme et les actions de sensibilisation répondent aux orientations de la Charte du Parc, s'inscrivent dans les objectifs des « Observatoires de territoires » tel que celui envisagé par le Parc (dans la suite de la thèse de Léïta TSCHANZ) et constituent des actions ciblées par le Conseil scientifique, éthique et prospectif du Parc. Le montant total de la subvention accordée par la DREAL est de 20 000 €.

Les actions proposées sont les suivantes :

■ **Mise en place d'un transect dans le cadre du protocole ORCHAMP (Observatoire des Relations Climat-Homme-milieux Agro-sylvo-pastoraux du Massif alPin).**

ORCHAMP est un projet de recherche pluridisciplinaire, piloté par le Laboratoire d'Ecologie Alpine, faisant partie des grands projets structurants de la Zone Atelier Alpes. Il a pour objectif de mieux saisir dans le temps et dans l'espace les dynamiques couplées entre le climat, l'utilisation des terres et les biodiversités des écosystèmes de montagne. C'est un observatoire à long terme dont la mise en œuvre s'appuie sur des partenaires du monde académique et non académique, notamment les gestionnaires d'espaces naturels. Un partenariat avec l'équipe "Vulnérabilité Ecologique et Conservation (VEC)" de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE) sera mis en place pour que les scientifiques définissent le site du transect et mettent en place le suivi en lien avec le Parc. Une convention sera ainsi établie entre les 2 structures pour spécifier les missions de chacun.

■ **Suivi des papillons de jour et zygènes par le protocole « Chronoventaire » à Lachau (Drôme), Eourres et Val-Buëch-Méouge (Hautes-Alpes).**

Prenant en considération le rôle de sentinelle du Parc face au changement climatique, le choix d'étudier les papillons diurnes repose sur le fait que ces espèces constituent d'excellents bio-indicateurs de la qualité des habitats. Le suivi des communautés de papillons de jours sur le territoire sera réalisé à partir du protocole « Chronoventaire » qui s'appuie sur l'acquisition de données standardisées comparables à l'échelle du territoire, à plus large échelle et dans le temps. Le Chronoventaire est un protocole d'acquisition de données sur les communautés de Papillons de jour et Zygènes préconisé par le Muséum National d'Histoires Naturelles dans le cadre de l'inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) de France métropolitaine.

Cette opération vise à poursuivre les suivis « Chronoventaire », engagés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, sur 2 sites (soit 4 stations) des communes d'Eourres et Val Buëch-Méouge et la mise en place d'une nouvelle station de suivi sur la commune de Lachau.

Ce protocole nous permettra à terme de voir s'il y a une évolution des populations et observer l'influence des changements globaux (dont climatiques) sur ces dernières.

Une convention partenariale sera établie avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (qui a mis en place et a suivi les 2 sites sur Eourres et Val Buëch-Méouge).



■ **Etude comparative des populations de papillons de jour sur la commune de Lachau sur une période de plusieurs dizaines d'années.**

Cette commune a fait l'objet de nombreuses campagnes d'inventaires. Cette étude aura pour objectif de comparer les données acquises depuis une trentaine d'années pour mieux comprendre l'évolution des populations de papillons de jour et les éventuelles menaces qui pèsent sur elles. Cette étude pourra aussi alimenter les réflexions liées aux suivis chronoventaires (cf. opération précédente). Une convention partenariale sera mise en place avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (réalisant les suivis « chronoventaires » et disposant des données historiques sur cette commune).

■ **Sensibilisation du grand public - Cycle de conférences**

Le Parc propose de réaliser sur l'ensemble du territoire, un cycle de conférences sur le changement climatique et les enjeux socio-environnementaux intitulé « *Adaptation du territoire au changement global* ». Cette action sera mise en place avec le Conseil scientifique, éthique et prospectif du Parc. Selon les thématiques choisies, des scientifiques et autres partenaires (acteurs du territoire, experts, gestionnaires d'espaces naturels,) seront invités à débattre.

Le Président propose pour ce programme d'opérations le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant (€ TTC)	Recettes	Montant €
Programme d'actions proposé : - Transect ORCHAMP – partenariat IMBE - Sites « Chronoventaires » - partenariat CEN PACA - Etude comparative populations papillons de jour – partenariat CEN PACA - Cycle de conférences en lien avec le conseil scientifique du Parc	20 000 €	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (80%)	20 000 €
Coordination et animation du Parc (Charges salariales, frais de déplacement)	5 000 €	Autofinancement du Parc (20%)	5 000 €
Total	25 000 €	Total	25 000 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le dépôt d'un dossier de demande de subvention et de conventionner avec les structures partenaires sus-citées
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

